



ELEVAGE OVIN VIANDE DES HAUTES-ALPES

Conjoncture et résultats technico-économiques

2024/2025





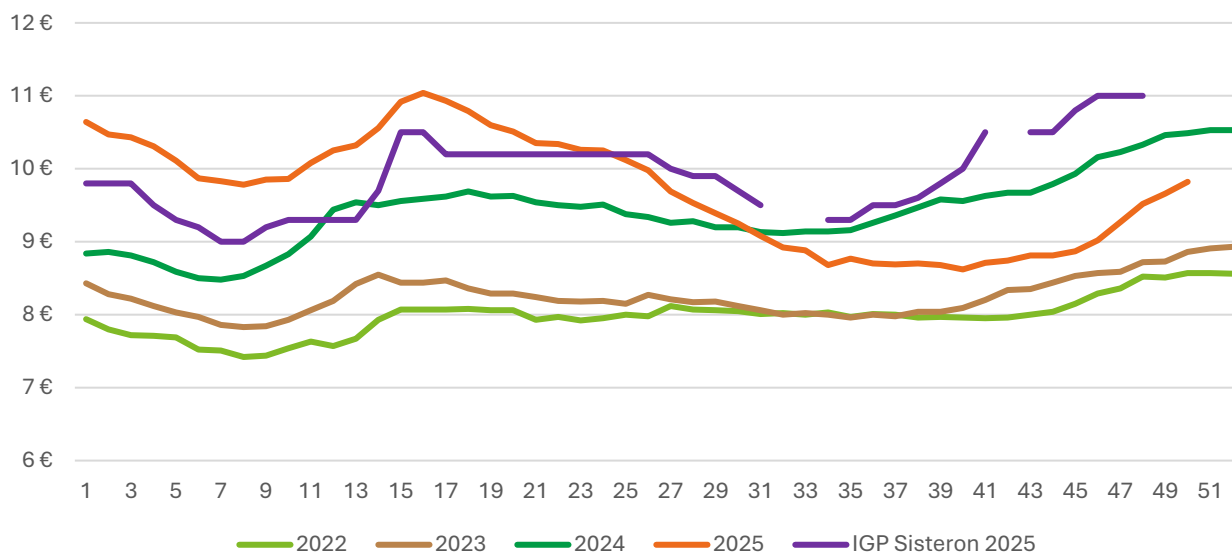
Filière ovin viande en France en 2024

Une filière ovine en repli, mais à un rythme ralenti

La filière ovine française poursuit sa contraction structurelle, même si celle-ci tend à ralentir. Le nombre d'exploitations détenant des ovins allaitants est passé de 89 768 en 2000 à 15 166 en 2023, puis 15 010 en 2024 (exploitations de plus de 50 brebis, source : BDNI 2024). Le cheptel total s'établit aujourd'hui à 3,4 millions de têtes.

La production nationale de viande ovine demeure limitée : 3,5 millions d'ovins ont été abattus en 2024, pour un volume de 68 000 tonnes équivalent carcasse, alors que la consommation atteint 145 000 téc. Le taux d'autosuffisance est ainsi de 41 %, ce qui signifie que près de 60 % de la viande ovine consommée en France est importée, principalement du Royaume-Uni, d'Irlande, d'Espagne et de Nouvelle-Zélande. Les achats des ménages continuent de diminuer en volume (-11,4 % en 2024), tandis que le prix au détail poursuit sa hausse (+3,2 %).

Prix moyen pondéré des agneaux de boucherie français



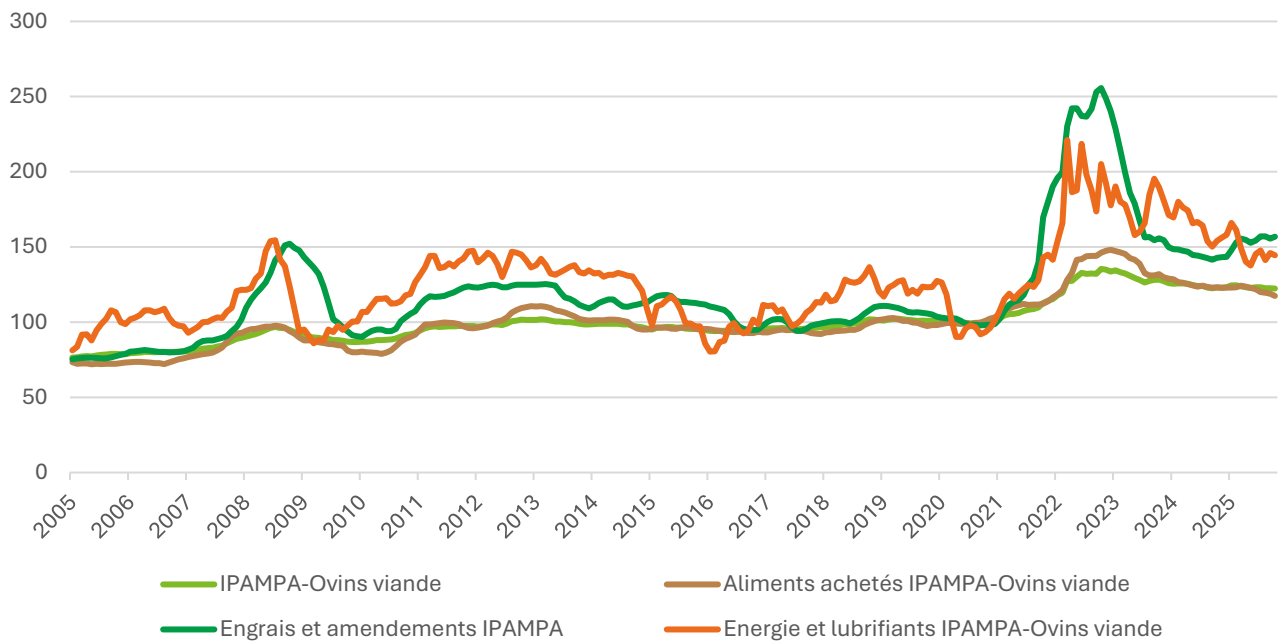
Source AGRESTE et CA05, 2025

Une hausse marquée du prix des agneaux

Du côté des éleveurs, le prix moyen pondéré des agneaux a fortement progressé au niveau national en 2024, passant de 8,26 €/kg de carcasse en 2023 à 9,43 €/kg. Il a toutefois légèrement reculé au deuxième semestre de 2025. L'agneau IGP de Sisteron tire son épingle du jeu, avec un prix supérieur de plus d'un euro à la moyenne nationale en fin d'année.



Evolution de l'indice IPAMPA Ovins viande



Source : Institut de l'Elevage d'après INSEE et AGRESTE, 2025

Un prix des intrants stable mais qui reste élevé.

L'indice des coûts de production (IPAMPA) recule légèrement mais reste élevé (122,7 en mai 2025, base 100 = 2020).



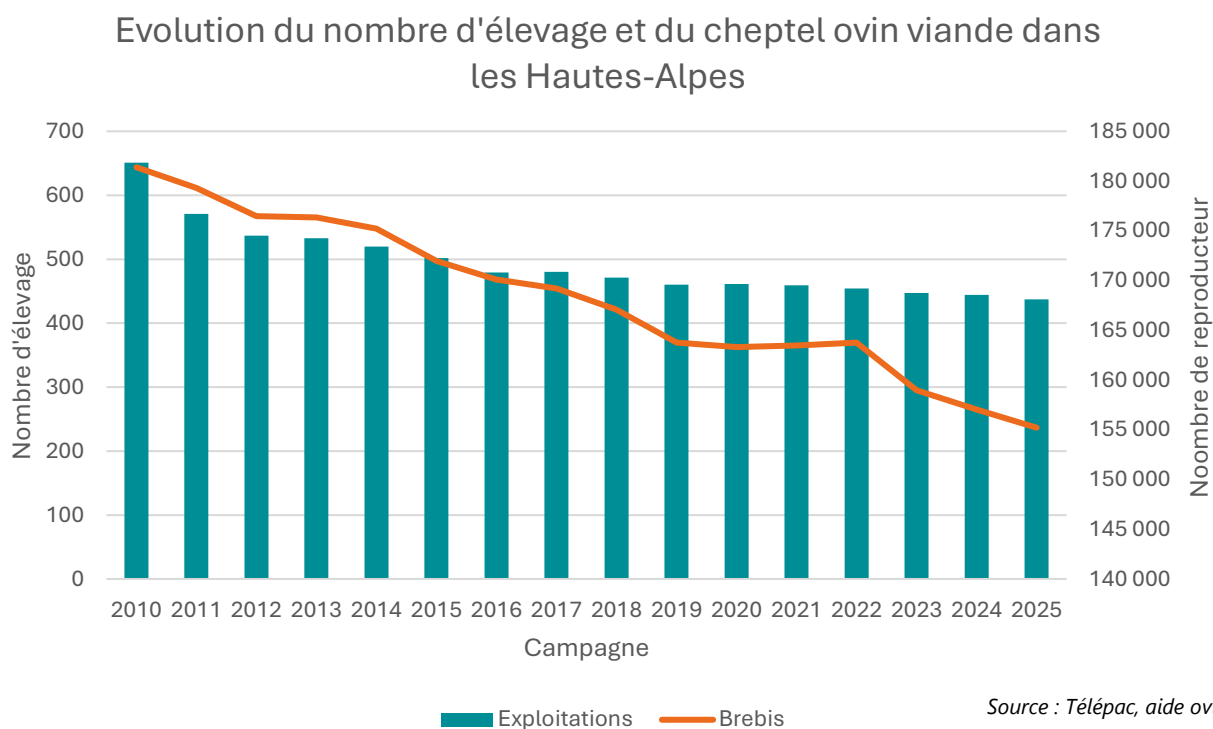
En résumé, la filière ovine française se caractérise par :

- Une forte dépendance aux importations (près de 60 % de la consommation).
- Une baisse structurelle du nombre d'éleveurs et du cheptel.
- Des prix élevés à la production et une consommation en recul.



Filière ovin viande dans les Hautes-Alpes

Evolution du nombre d'élevage et cheptel



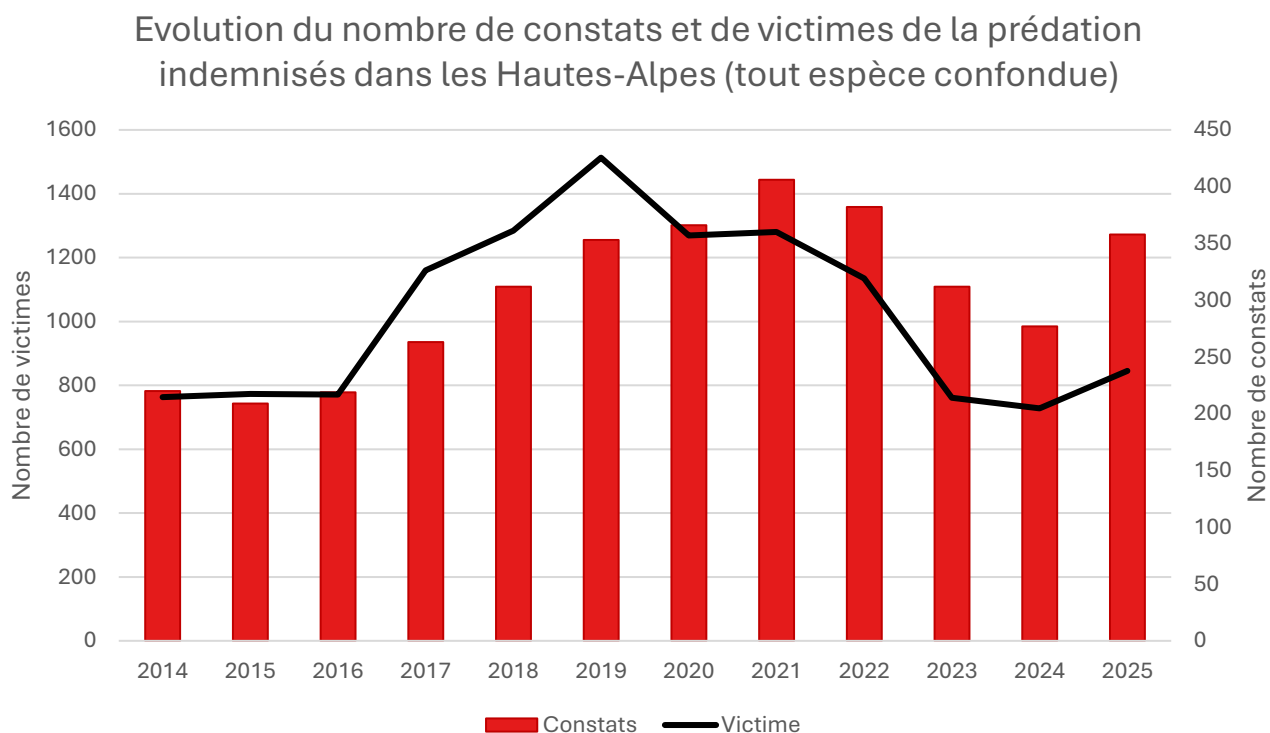
Le cheptel ovin dans les Hautes-Alpes après une période de stabilisation entre 2019 et 2022 décroît de nouveau, avec 7 exploitations et 1 837 brebis en moins par rapport à 2024.

Les exploitations des Hautes-Alpes représentent 35% des exploitations ovines de PACA et 30% du cheptel.





Evolution du contexte de prédation



Source : Geoprédateur – DDT(M) et DREAL AuRA 2025

Après une période de diminution de la prédation entre 2022 et 2024 le nombre de constats et de victimes est de nouveau en augmentation en 2025. Cette année 764 ovins ont été prédatés. Ces résultats confirment le maintien d'une forte pression sur les élevages, alors même que la totalité des troupeaux est protégée par des dispositifs réglementaires (chiens de protection, parcs, présence humaine).

La prédation suit une dynamique saisonnière marquée : reprise au printemps lors de la sortie des troupeaux, pic en période d'estive, puis repli à l'automne. Certaines zones concentrent une part importante des attaques, notamment des communes de montagne et d'altitude comme Ancelle, Abriès-Ristolas, Ceillac, Névache ou le Briançonnais. Un fait marquant de 2025 est la progression des attaques sur les troupeaux bovins, jusque-là marginales : 29 attaques ont été recensées dans les Hautes-Alpes, contre 17 en 2024.

Face à cette situation, 583 autorisations de tir de défense simple et 7 renforcés ont été délivrées dans le département, conduisant au prélèvement de 20 loups au 25 novembre.



Description des systèmes Haut-Alpins

Le système montagnard

Le système montagnard se caractérise par un hivernage long qui exige la constitution de stocks fourragers importants. On distingue de types d'élevage :

Un élevage en zone montagnarde alpine produisant des agneaux de bergerie. Cinq mois de bergerie intégrale obligatoire. L'estive plus ou moins éloignée permet de dédier une grande part des surfaces cultivées à la constitution des stocks hivernaux en céréale et de fourrage. Les surfaces en parcours de proximité sont limitées. Il peut présenter une légère intensification de la conduite du troupeau et des surfaces.

Un élevage en zone de haute-montagne produisant des agneaux de bergerie. Six mois de bergerie intégrale. Avec très peu de surfaces cultivables, l'utilisation des vieux prés et parcours est indispensable pour faire la soudure entre la bergerie et l'estive. L'alpage est à proximité de l'exploitation. Il s'agit d'éleveurs spécialisés dont les possibilités d'extension foncière sont restreintes.

Les exploitations en système montagnard représentent autour de 320 exploitations sur le département.

Le système préalpin

Ils se rencontrent à l'ouest du département et se caractérisent par la présence importante de parcours, complétée par des surfaces fourragères plus importantes avec parfois un appoint d'irrigation. Des cultures de vente permettent une réelle diversification et offrent aux brebis des sous-produits peu coûteux (paille, chaumes...). En cas de sécheresse, du grain ou du foin normalement destinés à la vente sont conservés pour le troupeau. On peut distinguer :

- Des éleveurs sédentaires de vallée préalpine, généralement spécialisés, avec des structures de dimension moyenne alliant fond de vallée irriguée, terres au sec et parcours de proximité. Le troupeau est fréquemment en Préalpes du Sud conduit en race pure ou croisement viande partiel. Les systèmes préalpins représentent autour de 60 exploitations.

- Des éleveurs transhumants en race Mérinos d'Arles et agnelage d'automne dominant. Le croisement viande, partiel ou total, est quasi-systématique. Il s'agit de structures plus importantes, parfois avec d'autres ateliers, plutôt situées en zone de plateau, mais aussi d'anciens sédentaires ayant évolué vers un système transhumant moins contraignant. Les systèmes préalpins transhumants représentent autour de 40 exploitations.



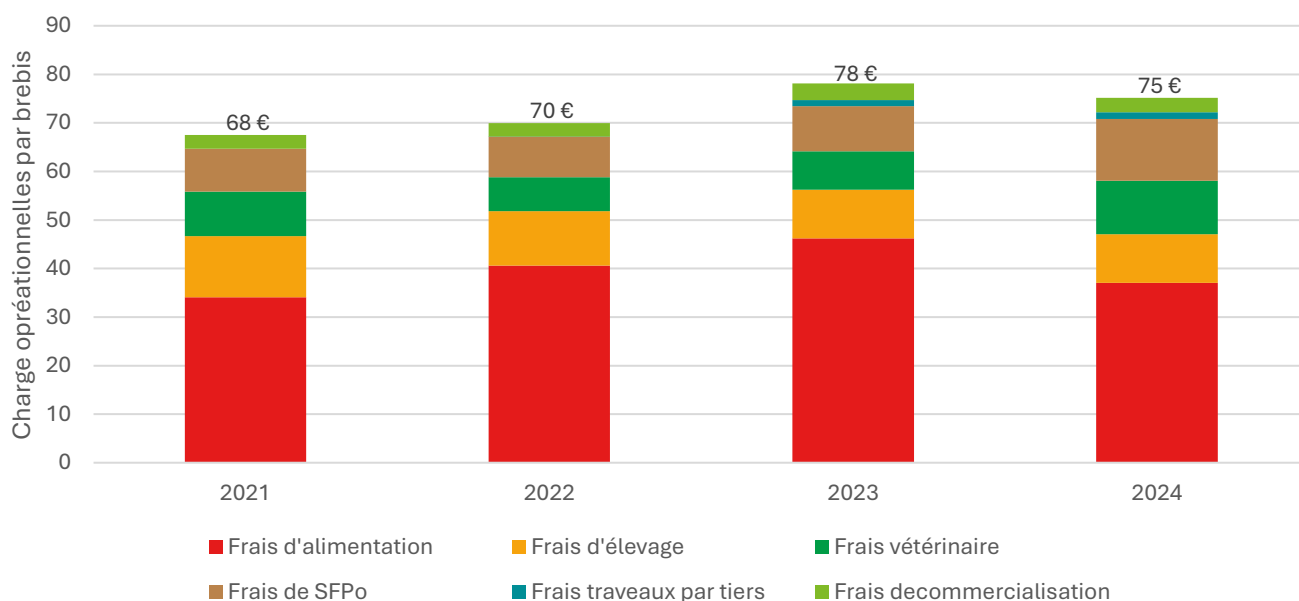
Résultats technico-économique 2024

Les résultats technico-économiques présentés sont issus des suivis de 13 exploitations réalisés dans le cadre des réseaux de références en élevage INOSYS. Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage produit des références sur la durabilité et le fonctionnement des systèmes d'élevage français. Ses résultats alimentent le conseil, la formation et la diffusion technique. Ces données servent également à éclairer les politiques agricoles, les travaux de recherche et développement, ainsi qu'à analyser les stratégies d'adaptation des éleveurs face aux évolutions et aux aléas.

Evolution pluriannuel a échantillon constant

Le suivi pluriannuel est constitué d'un échantillon de 11 fermes suivies depuis au moins 4 ans.

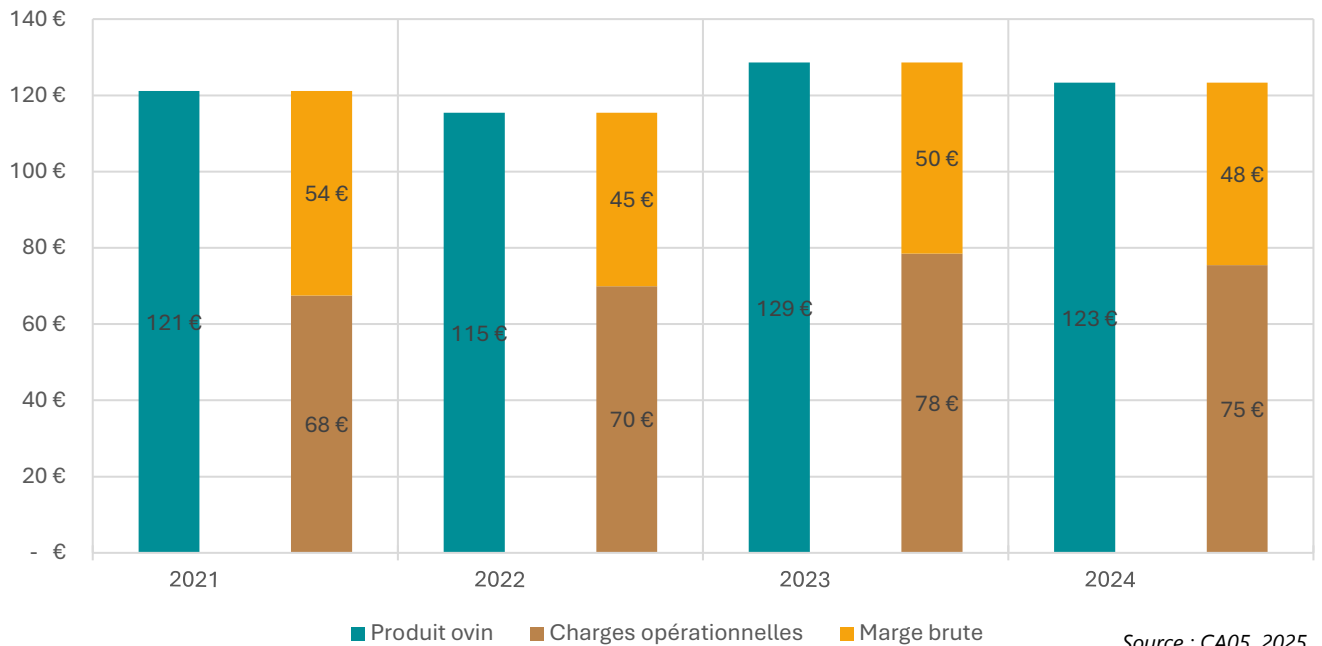
Evolution des charges opérationnelles par brebis



Les charges opérationnelles diminuent très légèrement en 2024 après 3 années d'augmentation. La répartition entre les postes change. Les frais d'alimentation qui sont le principal poste de dépense (49%) diminuent. Les frais de SFP ovine (17%) et les frais vétérinaires (15%) augmentent.



Evolution de la marge brute ovine

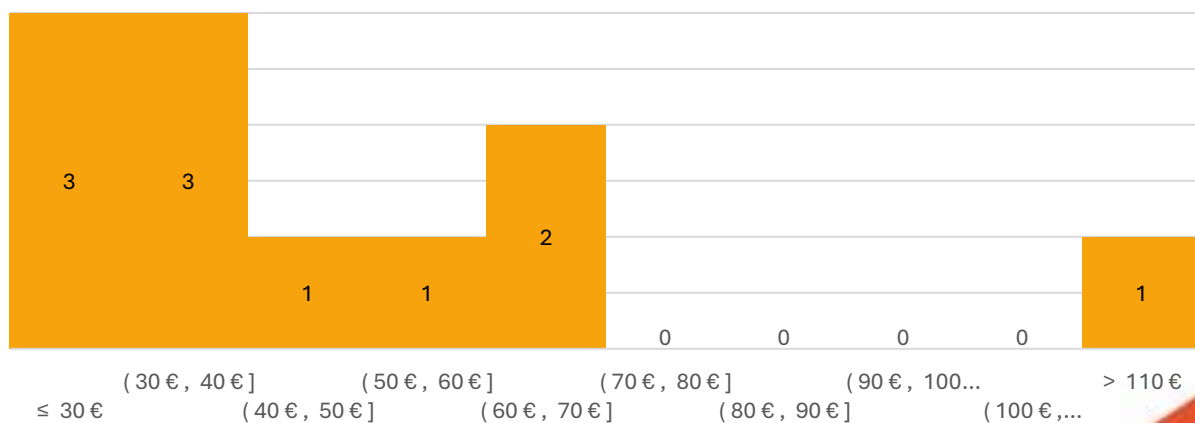


Un produit ovine en baisse malgré des prix favorables

Malgré l'augmentation du prix des agneaux et le maintien de la productivité moyenne (83%), le produit de l'atelier ovine diminue de 5 % pour atteindre 123 € par brebis. Cette baisse s'explique par une évolution de la répartition des types d'agneaux vendus au sein de l'échantillon (moins d'agneaux labélisés).

Au final, la marge brute moyenne reste stable, avec 48 € dégagés par brebis (-4%). Ce résultat est encourageant, mais il masque de fortes disparités entre les exploitations. Parmi les 11 fermes suivies, 3 présentent une marge brute comprise entre 20 € et 30 € par brebis, tandis que seulement 4 dépassent les 50 €/brebis, dont une avec une marge supérieure à 110 €/brebis.

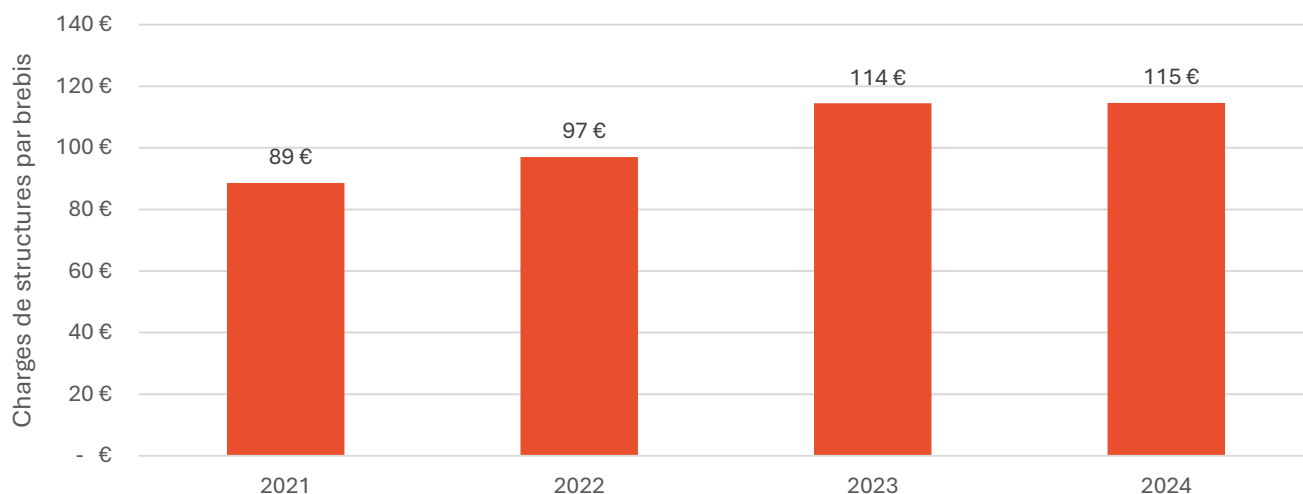
Répartition des marges brutes par brebis en 2024



Source : CA05, 2025

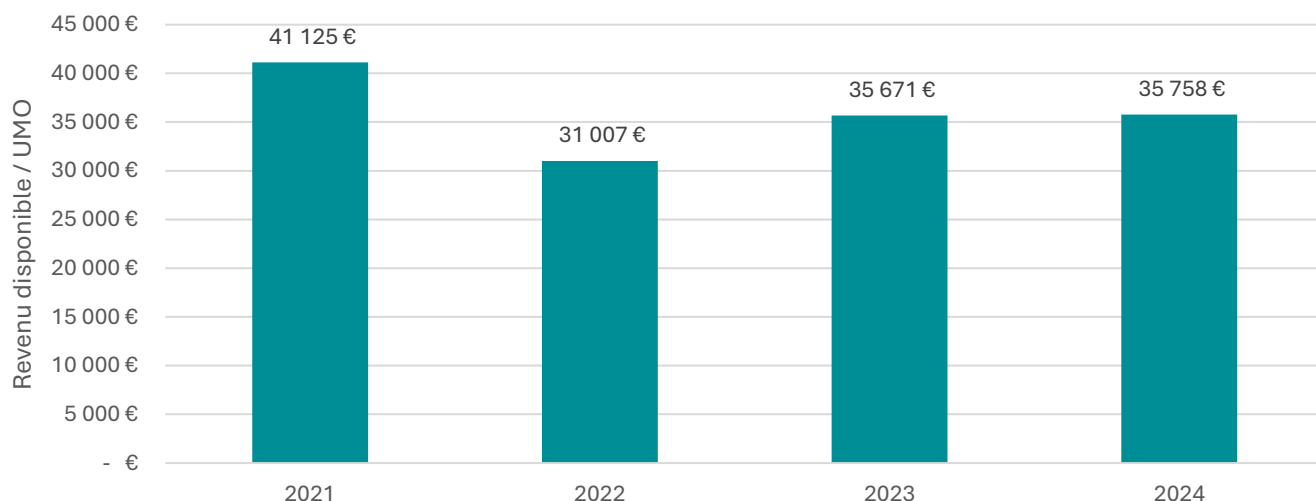


Evolution des charges de structures par brebis



Source : CA05, 2025

Evolution du revenu disponible par associé



Source : CA05, 2025

Un revenu stable

Les charges de structure ainsi que les aides découplées sont stables. L'EBE moyen est de 74 972€. Dans cette dynamique, le revenu disponible par associé n'évolue pas et atteint 35 758 €, même si, là encore, de fortes disparités existent entre les exploitations. Les différences se font sur la marge de l'atelier ovin mais aussi sur la structure de l'exploitation (tailles des surfaces primables, importance de la mécanisation, investissements en cours).



Les élevages d'agneaux finis

Ce groupe comporte 10 fermes suivies. Ces élevages ont en commun de produire en majorité des agneaux de boucherie. La plupart des éleveurs transhument, que ce soit préalpins ou montagnards. 2 des exploitations sont sédentaires. 8 fermes vendent à travers une ou plusieurs certifications (agneaux de Sisteron (5), agneaux de l'adret (5) ou agriculture biologique (4)). L'engraissement entraîne des coûts, mais les agneaux sont aussi mieux valorisés. Les caractéristiques globales moyennes de ces exploitations sont 51 ha de SAU et 66 ha de parcours pour un troupeau de 499 EMP et 1,9 unités de main d'œuvre.

Les minimums, quartiles et maximums appartiennent à des fermes différentes selon les indicateurs. Il faut les lire analyser séparément et utiliser ces données comme une échelle pour comparer son exploitation pour un indicateur.

	2 024
Nombre d'exploitation	10

CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
UMO	1,0	1,1	1,9	2,4	3,6
dont exploitant	1,0	1,1	1,7	2,0	2,0
dont salarié	0,0	0,0	0,3	0,4	1,6
EMP	250	348	499	631	744
SAU (ha)	20	38	51	58	114
dont grande culture (ha)	0	4	12	11	49
dont culture fourragère (ha)	0	0	1	2	4
dont prairie temporaire (ha)	0	4	15	17	54
dont prairie permanente (ha)	0	10	23	28	60
Surface pastorale (ha)	6	17	66	80	260
Rendement fourrage (t/ha)	3,0	4,4	5,9	6,5	11,5
Rendement céréale (qtx/ha)	12	28	35	43	54
Autonomie fourragère	90%	104%	152%	133%	462%
Autonomie céréale et concentrés	0%	28%	78%	104%	227%

RESULTATS TECHNIQUES	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
Taux de productivité numérique	60%	67%	84%	92%	144%
Taux de mise bas	65%	72%	85%	91%	118%
Taux de prolificité	102%	106%	116%	130%	136%
Taux de mortalité agneaux	4%	11%	16%	21%	27%
Taux de renouvellement	12%	16%	18%	20%	23%
Taux de mortalité brebis	5%	6%	8%	11%	13%
Nombre de brebis par bélier	20	28	39	45	71



RESULTATS ALIMENTATION	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
Consommation totale foin (kg/EMP)	178	265	320	359	539
Consommation totale concentrés (kg/EMP)	46	58	92	121	173
dont concentrés agneaux (kg/agneaux)	11	30	67	92	138
Solde sur coût alimentaire (€/EMP)	19 €	31 €	49 €	53 €	120 €

RESULTATS COMMERCIALISATION	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
Poids agneaux lourds (kgc)	15,7	16,1	16,6	17,3	17,7
Prix kilo agneaux label (€/kgc)	8,3 €	9,0 €	9,1 €	9,5 €	9,7 €
Prix tête agneaux label (tête/kgc)	138 €	148 €	148 €	150 €	153 €
Part agneaux labélisés	0%	0%	32%	59%	84%
Prix kilo agneaux standards (€/kgc)	6,8 €	7,3 €	7,9 €	8,3 €	9,0 €
Prix tête agneaux standards (€/kgc)	115 €	127 €	140 €	148 €	178 €
Prix moyen reproducteurs (€/tête)	189 €	189 €	189 €	189 €	189 €

RESULTATS ECONOMIQUES ATELIER OVIN	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
Produit ovin (€/EMP)	96 €	106 €	124 €	124 €	210 €
dont produit hors aide(€/EMP)	76 €	82 €	100 €	101 €	181 €
dont aides couplées (€/EMP)	19 €	25 €	24 €	23 €	28 €
Charges opérationnelles (€/EMP)	50 €	71 €	78 €	90 €	106 €
dont frais d'alimentation (€/EMP)	23,8 €	27,4 €	38,5 €	46,4 €	60,3 €
dont frais de SFPO (€/EMP)	2,0 €	4,5 €	13,2 €	23,4 €	30,7 €
dont frais d'élevage (€/EMP)	5,7 €	7,7 €	11,7 €	13,8 €	22,7 €
dont frais vétérinaire (€/EMP)	4,2 €	6,6 €	11,3 €	15,4 €	27,1 €
Marge brute ovine hors aides couplées (€/EMP)	- €	4 €	22 €	32 €	92 €
Marge brute ovine (€/EMP)	22 €	29 €	46 €	54 €	120 €





RESULTATS ECONOMIQUES EXPLOITATION	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
Marge brute totale (€)	11 421 €	15 491 €	34 044 €	32 882 €	138 915 €
Aides découlées (€)	53 337 €	83 762 €	95 357 €	117 228 €	119 241 €
DPB (€)	8 686 €	19 046 €	25 328 €	33 124 €	44 329 €
Paielement redistributif (€)	2 569 €	2 881 €	4 131 €	5 205 €	5 227 €
Ecorégime (€)	4 848 €	12 187 €	18 100 €	23 077 €	32 586 €
ICHN (€)	21 447 €	23 223 €	34 029 €	43 882 €	44 044 €
MAEC / BIO (€)	0 €	0 €	2 444 €	3 237 €	9 766 €
Mesure loup (€)	3 985 €	6 579 €	10 512 €	12 966 €	19 850 €
Charges de structure totales (€)	51 827 €	71 723 €	100 539 €	117 691 €	189 805 €
dont charges foncières (€)	0 €	996 €	4 315 €	7 549 €	9 495 €
dont charges matériel (€)	7 084 €	10 749 €	16 341 €	15 688 €	40 237 €
dont charges batiment (€)	0 €	1 025 €	1 362 €	1 851 €	2 313 €
dont assurance (€)	2 267 €	5 363 €	8 613 €	9 526 €	18 956 €
dont charge de main d'œuvre (€)	2 185 €	7 049 €	10 561 €	11 091 €	31 264 €
dont charges de protection (€)	2 352 €	4 743 €	7 911 €	9 581 €	17 290 €
dont charges diverses (€)	208 €	3 176 €	8 486 €	12 577 €	21 972 €
dont frais financiers (€)	0 €	208 €	2 210 €	3 263 €	6 942 €
dont amortissements matériel (€)	4 518 €	21 171 €	28 268 €	36 687 €	48 459 €
dont amortissements batiment (€)	5 185 €	8 551 €	13 894 €	15 008 €	30 881 €
EBE (€)	40 315 €	67 809 €	71 812 €	79 947 €	91 440 €
Annuité en capital (€)	0 €	9 004 €	22 903 €	39 692 €	45 829 €
Revenu disponible (€/UMO)	10 548 €	19 736 €	32 504 €	34 991 €	80 169 €
Résultat courant (€)	-5 434 €	12 201 €	28 862 €	49 118 €	52 073 €

AUTRES INDICATEURS ECONOMIQUES EXPLOITATI	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
EBE / Produit	30%	37%	44%	51%	61%
Aide / Produit	36%	61%	64%	74%	77%
Annuité / EBE	0%	16%	34%	54%	68%

Les élevages d'agneaux finis présentent 2024-2025 des résultats très hétérogènes, tant sur le plan technique qu'économique. La productivité numérique varie fortement, de 60 à plus de 140 %, traduisant des écarts importants de conduite de la reproduction et de maîtrise de la mortalité des agneaux. Les charges alimentaires, liées à l'engraissement, s'échelonnent de 50 à plus de 100 €/EMP selon les niveaux de consommation de concentrés et d'autonomie. Cette variabilité se retrouve dans la valorisation des agneaux, avec une part d'agneaux labellisés allant de 0 à plus de 80 %, influençant fortement le produit ovin (96 à 210 €/EMP). Au final, la marge brute ovine varie de 22 à 120 €/EMP, soulignant l'importance des choix techniques et commerciaux dans la performance de ces systèmes. Ces résultats confirment l'intérêt économique de l'engraissement lorsque la maîtrise technique et l'accès aux signes de qualité sont au rendez-vous.



Les élevages d'agneaux non finis

Ce groupe comporte 3 fermes suivies. Ces fermes vendent principalement des agneaux non finis, sous la forme d'agneaux maigres, de tardons, d'agneaux légers mais aussi d'agneaux destinés à la reproduction. Deux des troupeaux transhument. Ces élevages ont tendance à mobiliser plus de surface pastorale et à être plus économes en intrants que les producteurs d'agneaux lourds. La valorisation de leurs agneaux est cependant moins intéressante (sauf pour les reproducteurs). Les caractéristiques globales moyennes de ces exploitations sont 64 ha de SAU, 111 ha de parcours pour un troupeau de 715 EMP et 1,7 unités de main d'œuvre.

2 024

Nombre d'exploitation

3

CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
UMO	1,0	1,2	1,7	2,1	2,7
dont exploitant	1,0	1,0	1,3	1,5	2,0
dont salarié	0,0	0,2	0,4	0,6	0,7
EMP	296	515	715	925	1116
SAU (ha)	23	53	64	84	86
dont grande culture (ha)	0	0	10	16	31
dont culture fourragère (ha)	0	0	0	0	0
dont prairie temporaire (ha)	3	12	24	34	47
dont prairie permanente (ha)	8	14	30	41	61
Surface pastorale (ha)	7	41	111	163	250
Rendement fourrage (t/ha)	2,4	3,5	4,0	4,9	5,1
Rendement céréale (qtx/ha)	0	0	0	0	0
Autonomie fourragère	81%	87%	98%	107%	122%
Autonomie céréale et concentrés	0%	0%	0%	0%	0%

RESULTATS TECHNIQUES	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
Taux de productivité numérique	64%	76%	82%	91%	93%
Taux de mise bas	74%	78%	80%	83%	83%
Taux de prolificité	112%	115%	120%	125%	132%
Taux de mortalité agneaux	5%	10%	15%	20%	25%
Taux de renouvellement	17%	18%	22%	24%	29%
Taux de mortalité brebis	1%	3%	3%	5%	5%
Nombre de brebis par béliér	32	35	39	43	49



RESULTATS ALIMENTATION	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
Consommation totale foin (kg/EMP)	229	252	306	344	414
Consommation totale concentrés (kg/EMP)	16	32	44	58	68
dont concentrés agneaux (kg/agneaux)	0	9	12	19	19
Solde sur coût alimentaire (€/EMP)	29 €	31 €	38 €	43 €	52 €

RESULTATS COMMERCIALISATION	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
Prix moyen reproducteurs (€/tête)	116 €	134 €	151 €	169 €	187 €
Prix agneaux légers (€/tête)	116 €	92 €	93 €	94 €	95 €

RESULTATS ECONOMIQUES ATELIER OVIN	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
Produit ovin (€/EMP)	84 €	91 €	98 €	105 €	112 €
dont produit hors aide(€/EMP)	62 €	69 €	73 €	79 €	82 €
dont aides couplées (€/EMP)	23 €	22 €	25 €	26 €	30 €
Charges opérationnelles (€/EMP)	47 €	50 €	51 €	54 €	54 €
dont frais d'alimentation (€/EMP)	22,7 €	26,7 €	28,6 €	31,6 €	32,4 €
dont frais de SFPO (€/EMP)	2,2 €	4,8 €	6,6 €	8,9 €	10,2 €
dont frais d'élevage (€/EMP)	4,4 €	6,6 €	8,2 €	10,1 €	10,7 €
dont frais vétérinaire (€/EMP)	4,8 €	6,3 €	7,1 €	8,3 €	8,8 €
Marge brute ovine hors aides couplées (€/EMP)	8 €	15 €	22 €	29 €	36 €
Marge brute ovine (€/EMP)	31 €	38 €	47 €	55 €	66 €





RESULTATS ECONOMIQUES EXPLOITATION	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
Marge brute totale (€)	15 054 €	32 010 €	42 598 €	56 370 €	63 773 €
Aides découplées (€)	105 050 €	113 756 €	121 868 €	130 277 €	138 092 €
DPB (€)	30 009 €	35 352 €	39 333 €	43 995 €	47 295 €
Païement redistributif (€)	2 614 €	2 618 €	3 487 €	3 924 €	5 227 €
Ecorégime (€)	22 435 €	30 460 €	33 251 €	38 660 €	38 834 €
ICHN (€)	19 070 €	19 925 €	27 765 €	32 113 €	43 446 €
MAEC / BIO (€)	11 666 €	11 666 €	11 666 €	11 666 €	11 666 €
Mesure loup (€)	9 890 €	11 590 €	14 143 €	16 270 €	19 250 €
Charges de structure totales (€)	96 582 €	101 051 €	113 967 €	122 659 €	139 799 €
dont charges foncières (€)	1 934 €	9 247 €	11 719 €	16 612 €	16 663 €
dont charges matériel (€)	18 863 €	18 913 €	20 276 €	20 982 €	23 002 €
dont charges bâtiment (€)	1 684 €	1 847 €	2 659 €	3 146 €	4 283 €
dont assurance (€)	5 911 €	6 698 €	8 880 €	10 365 €	13 244 €
dont charge de main d'œuvre (€)	4 839 €	9 188 €	12 887 €	16 911 €	20 284 €
dont charges de protection (€)	4 400 €	5 846 €	7 479 €	9 019 €	10 745 €
dont charges diverses (€)	5 878 €	9 223 €	13 904 €	17 917 €	23 267 €
dont frais financiers (€)	352 €	816 €	1 569 €	2 177 €	3 074 €
dont amortissements matériel (€)	10 050 €	16 728 €	27 926 €	36 865 €	50 324 €
dont amortissements bâtiment (€)	1 348 €	4 043 €	6 668 €	9 329 €	11 919 €
EBE (€)	50 262 €	76 709 €	86 663 €	104 864 €	106 572 €
Annuité en capital (€)	13 014 €	23 780 €	28 612 €	36 411 €	38 276 €
Revenu disponible (€/UMO)	34 305 €	35 777 €	46 616 €	52 772 €	68 296 €
Résultat courant (€)	14 585 €	30 511 €	50 499 €	68 456 €	90 476 €

AUTRES INDICATEURS ECONOMIQUES EXPLOITATI	MIN	Q1	MOYENNE	Q3	MAX
EBE / Produit	37%	40%	42%	45%	47%
Aide / Produit	63%	65%	70%	74%	82%
Annuité / EBE	26%	30%	32%	35%	36%

Les élevages d'agneaux non finis se caractérisent également par une forte dispersion des résultats. Si les systèmes sont globalement économes en intrants, les performances techniques restent contrastées, avec une productivité numérique comprise entre 64 et plus de 90 %. Les niveaux de charges opérationnelles sont relativement resserrés, mais la valorisation des agneaux varie sensiblement selon les débouchés, notamment la part d'animaux destinés à la reproduction. Le produit ovin s'établit ainsi entre 84 et 112 €/EMP. Cette variabilité se répercute sur la marge brute ovine, qui s'étend de 31 à 66 €/EMP. Ces écarts mettent en évidence le rôle déterminant de la gestion du troupeau, de la stratégie de vente et de l'organisation du travail dans la performance économique de ces élevages. Ces systèmes apparaissent robustes économiquement, mais plus dépendants des soutiens publics et des surfaces pastorales.



Des leviers d'action pour améliorer ses résultats



Lien cliquable

Améliorer sa productivité numérique

-  Problème de fertilité en lutte naturelle : causes et remèdes
-  Préparation des béliers à la lutte
-  Préparation des brebis à la lutte
-  Réduire la mortalité des agneaux

Réduire ses charges d'alimentation

-  Réduire le nombre de brebis improductives en effectuant des constats de gestation
-  Trier les brebis en fonction de leur état physiologique et apporter des rations adaptées
-  Envoyer un lot en pension l'hiver
-  Planter des méteils fourragers récoltés en grain
-  Pâture du sorgho fourrager en période estivale

Réduire ses charges de SFP

-  Réussir l'implantation de ses prairies
-  Composter son fumier pour améliorer sa qualité fertilisante
-  Intégrer des légumineuses dans sa rotation

Réduire ses charges de mécanisation

-  Utiliser du matériel de collectif
-  Optimiser ses réglages du tracteur par le passage au banc d'essai



Lexique

EMP (Effectif Moyen Pondéré) : la moyenne des effectifs mensuels en femelles de plus de 6 mois.

SAU (Surface Agricole Utile) : la surface mécanisable de l'exploitation.

UMO (Unité de main d'œuvre) : correspond au travail fourni par une personne occupée à temps complet sur l'exploitation pendant une année.

Productivité numérique : le nombre d'agneaux produits (ventes + gardés + variation de stocks) par EMP.

Agneaux lourds ou finis : ce sont les agneaux de boucherie standard, labellisés ou en vente directe ainsi que les agneaux de lait vendus en carcasse. Cela exclut les agnelles ou béliers de reproduction, les agneaux légers export, les tardons vendus à la pièce.

Agneaux légers ou non finis : ce sont les agneaux vendus non engraisés qui seront finis en dehors de l'exploitation.

Taux de labellisation : Part des agneaux payés avec une plus-value label ramenée à l'ensemble des ventes.

Consommation en concentrés ou en foin : la consommation des mères et des agneaux. Le concentré peut être de l'aliment du commerce, des céréales ou des protéagineux.

Produit ovine hors primes : il comprend les ventes d'agneaux et de réformes, la laine, auxquelles on déduit les achats d'animaux. La variation d'inventaire animale est incluse.

Marge brute ovine hors primes : le produit ovine hors primes moins les charges opérationnelles ovines.

Charges opérationnelles : la somme des charges d'alimentation : concentré consommé (produit ou acheté), estive, achat de grossier, des charges de SFPO (engrais, semence, irrigation...) ainsi que le sanitaire, petit matériel, tonte... La MAEC collective est déduite des frais d'estive.

Charges de structure : les charges liées à l'investissement et au fonctionnement du matériel et des bâtiments, ainsi que les assurances, cotisations sociales, frais de gestion, impôts fonciers...

EBE (Excédent Brut d'Exploitation) : la marge brute totale de l'exploitation à laquelle on retranche les charges de structure sauf celles d'amortissements et de frais financiers.

Q1/Q3 : Premier et troisième quartile, données qui séparent l'échantillon à 25% et 75%.

Publication réalisée par les techniciens ovin de la
Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes

Elodie LAGIER – 06 80 67 99 12 – elodie.lagier@hautes-alpes.chambagri.fr

Dorian MEIZEL – 06 77 63 19 37 – dorian.meizel@hautes-alpes.chambagri.fr

Fabien DAVY – 06 85 26 15 06 – fabien.davy@hautes-alpes.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes - 2 rue Paul Aubert – 05010 Gap Cedex

<http://www.chambre-agriculture05.fr/>

<http://www.facebook.com/chambreagriculture05/>



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
HAUTES-ALPES

Travaux coordonnés par



Actions réalisées avec le soutien de



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**
*Liberté
Égalité
Fraternité*